



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 70/24 : APPROBATION D'UN BAIL D'UN LOCAL A USAGE COMMERCIAL ENTRE LA COMMUNE ET MONSIEUR ANDRÉ JEAN-GUILLAUME

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 23/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la demande de Monsieur Jean-Guillaume ANDRÉ d'installer une cave à vins «la Trinquerie» au Centre Commercial La Fenière,

APPROUVE le bail à usage commercial d'un local de 46,03 m² situé au Centre Commercial La Fenière.

DIT que le présent bail est consenti et accepté pour une durée de 9 années à compter du 1^{er} octobre 2024.

Dit que le loyer mensuel est fixé à 500€ avec une possibilité de révision tous les 3 ans.

Dit que le locataire accepte de verser la somme de 800€, au titre de dépôt de garantie.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 08 août 2024



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le...19/08/2024
Et de la publication ou notification le ...19/08/2024